

**ÉCHOS DES DEUX RIVES**

QUÉBEC

**Femmes ménopausées recherchées**

Le Dr Jacques Rioux, gynécologue au CHUL, a un urgent besoin de femmes ménopausées qui ne peuvent ou ne veulent avoir recours à la thérapie hormonale. Dans le cadre d'un projet de recherche, le médecin doit vérifier l'efficacité d'un médicament pour contrer la sécheresse vulvaire, conséquence incommode de la ménopause. Les femmes choisies seront traitées gratuitement sous la surveillance des gynécologues du CHUL. (Téléphone : 654-2738).

LAC-ETCHEMIN

**Le comité VVS dévoile son plan d'action**

Le comité Villes et villages en santé de Lac-Etchemin a dévoilé récemment les grandes lignes d'un plan d'action qui vise, entre autres, à accentuer la présence culturelle à l'intérieur de la municipalité et à revitaliser le paysage naturel de son centre-ville. Au plan culturel, un sous-comité travaille actuellement à l'analyse d'un sondage effectué auprès de 200 personnes, afin de connaître leurs besoins ; ce comité entreprendra prochainement un autre sondage pour connaître, cette fois, les besoins des utilisateurs du centre culturel de la localité. Un autre sous-comité lancera ces prochains jours une vaste campagne de promotion visant à amener les citoyens et les commerçants du centre-ville à planter des arbres. Enfin deux sous-comités comptent s'attaquer à la conservation de la santé du lac et à sa promotion. On prépare actuellement un document vidéo qui permettra d'éduquer la population sur les caractéristiques du plan d'eau et de donner aux autorités environnementales une mémoire visuelle de l'état de ses berges. De même, on se prépare à lancer une campagne de sensibilisation des riverains à l'inspection de leurs installations septiques.

SAINT-JOSEPH

**Acquitté**

M. Fernand Labbé a été acquitté, au palais de justice de Saint-Joseph, par le juge Charles-Henri Cliche après une délibération d'une dizaine de jours. Dix chefs d'accusation relativement à des agressions sexuelles commises sur des jeunes femmes mineures pesaient sur l'enseignant de l'école Notre-Dame-de-la-Trinité. Labbé avait été suspendu et ne pouvait se trouver seul avec des personnes mineures depuis novembre 1991.

SAINT-GEORGES

**Honorés par le Rotary**

Le Club Rotary honore Mme Anne Dutil et M. Roger Carette avec la plus haute distinction du Rotary International, une médaille Paul Harris Fellow. Exceptionnellement, les rotariens de Saint-Georges remettaient deux médailles cette année à des non-membres. Mme Dutil est une femme d'affaires s'étant impliquée notamment dans la fondation de la chambre de commerce et dans le dossier de la fusion des deux villes. M. Carette oeuvre dans le domaine de l'enseignement depuis 35 ans. Directeur général de la commission scolaire régionale Chaudière-Etchemin, il préside le conseil d'administration du cégep Beauce-Appalaches et est directeur du Centre universitaire des Appalaches.

# Secteur Grande Allée: moins de stationnement aux non-résidents

QUÉBEC — À compter de demain, au fur et à mesure que la soirée avancera, il sera plus difficile pour les non-résidents du secteur de la Grande Allée de stationner dans les rues, pendant que les résidents munis d'une vignette pourront le faire en tout temps.

par **BENOÎT ROUTHIER**  
LE SOLEIL

C'est la conséquence générale d'un projet pilote de réglementation sur la circulation et le sta-

tionnement dans le secteur, projet que résidents et commerçants veulent bien vivre, en comptant, si nécessaire, sur des modifications qui pourraient être apportées après la période expérimentale qui prendra fin le 31 décembre.

Les changements apportés tant à la circulation qu'au stationnement visent à améliorer la qualité de vie des résidents et à maintenir une bonne accessibilité pour la clientèle des établissements commerciaux et des édifices administratifs.

Côté circulation les interventions suivantes seront réalisées : l'aménagement d'un îlot permanent sur l'avenue Lau-

rier, au coin de l'avenue Taché, ce qui enlèvera toute envie aux automobilistes d'emprunter la partie de l'avenue Laurier qui est à sens unique. Il y aura mise en place d'une interdiction de virage à gauche en tout temps à l'intersection de la Grande Allée et de la rue Berthelot pour les véhicules en provenance de l'ouest.

Enfin vers la fin août, début septembre, on réaménagera l'intersection formée par le boulevard René-Lévesque et la rue Conroy, qui deviendra à double sens.

Les plus grandes modifications ont trait au stationnement. Il y aura création d'une zone de permis de stationnement pour les résidents dans les rues résidentielles du secteur bordé par l'avenue Dufferin, à l'est ; par le boulevard René-Lévesque (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Dufferin), la Grande Allée (entre l'avenue Turnbull et l'avenue Briand), au nord ; par l'avenue Turnbull (entre le boulevard René-Lévesque et la Grande Allée), l'avenue Briand (entre la Grande Allée et les plaines d'Abraham), à l'ouest, et par les plaines d'Abraham, au sud.

Dans les rues résidentielles situées au sud de la Grande Allée, il sera interdit de stationner entre 21 h et 6 h, du lundi au dimanche. Entre 9 h et 21 h, du lundi au vendredi, le stationnement permis sera de 60 minutes.

Dans les rues résidentielles situées au nord de la Grande Allée, il sera interdit de stationner entre minuit et 6 h, du lundi au dimanche. Il y aura limita-

tion à 60 minutes de la durée de stationnement du côté ouest de la rue de l'Amérique-Française, du lundi au vendredi, de 9 h à minuit.

Par ailleurs, il sera désormais permis de stationner sur le boulevard René-Lévesque, entre la rue Claire-Fontaine et l'avenue Dufferin, entre 17 h 30 et 7 h. Après 18 h, l'interdiction de stationner sera aussi levée dans certaines rues situées à l'est de la place George-V.

Ces mesures élimineront 29 cases de stationnement (sur plus de 480) pour la clientèle des bars et restaurants après minuit. Mais la Société Parco-Auto a décidé d'abaisser de 5 \$ à 3 \$ le coût du stationnement pour la soirée, à partir de 22 h, au stationnement Marie-Guyart. Et il ne faut pas oublier qu'il existe 3500 espaces de stationnement hors rue dans le secteur, dont à peine 60 % sont utilisés.

M. André Drolet, de l'Association des gens d'affaires de la Grande Allée, dit que cette nouvelle réglementation fait faire des gains aux commerçants et aux résidents et qu'il vaut la peine d'en faire l'expérience. M. Gilles Richard, du Comité de vigilance de l'îlot Jeanne-d'Arc, croit que ce projet répond aux exigences minimales des résidents : « On va récupérer notre sommeil. » Pour M. Réjean LeRoux, de la Coopérative d'aménagement du Couvent Bon-Pasteur, ce projet « fait moins notre affaire que la première version », mais il compte sur la ville pour faire respecter la réglementation et encourager le stationnement souterrain.



**Ancienne banque devenue galerie d'art**

Une nouvelle galerie d'art vient d'ouvrir ses portes au 139, rue Saint-Pierre, dans le Vieux-Port de Québec dans le magnifique édifice de l'ancienne Banque de commerce. Le Portal exposera les oeuvres d'une trentaine d'artistes représentant plusieurs tendances. Trois groupes sont associés dans la galerie, soit La société du bassin Louise, propriétaire de l'édifice qui a subi des rénovations importantes pour l'occasion, Gestion Kopa, un groupe de Baie-Saint-Paul engagé dans l'hôtellerie et les galeries d'art, ainsi que Mme Francine Blanchette, directrice de la galerie. Située à l'angle de la rue Saint-Paul, la galerie sera ouverte sept jours sur sept de 11 h à 21 h.

*Stationnement, décoration et recrutement*

## La Sidac veut gérer le Mail Centre-Ville

**NDLR — Mal connu et décrié, le Mail Centre-Ville est à la croisée des chemins. Dans le dernier d'une série de trois articles, LE SOLEIL parle des efforts de la Sidac pour revaloriser ce milieu et le transformer dans les opinions comme dans les faits.**

QUÉBEC — « Venez dîner dans le Mail, vous allez voir... »

par **ROBERT FLEURY**  
LE SOLEIL

Alain Laliberté a 28 ans. Il est directeur général, depuis huit mois, de la Sidac du Mail Centre-Ville. Car les marchands ne sont plus régis par une corporation municipale, mais par une Sidac où ce sont les membres qui décident. Il s'agit des marchands, des bureaux de professionnels, des services comme les agences de voyage, salons de coiffure et le reste. Son président est Jean-Guy Cyr, du Salon Pastel.

Alain Laliberté en a marre des préjugés, des gens qui regardent le Mail de haut comme s'il était affublé de tous les maux.

« Venez dîner dans le Mail, vous allez voir... », répète-t-il. Bien sûr qu'il y a des problèmes et il les admet tous d'emblée.

« Ailleurs, ce n'est pas mieux. Ici, c'est plus apparent parce que c'est une rue publi-

que tout simplement », ajoute M. Laliberté.

La Sidac du Mail serait même plus dynamique que jamais avec sa nouvelle direction, affirmant plusieurs marchands et des fonctionnaires de l'OMDEQ.

**Cibler et recruter de nouveaux commerces**

« Notre objectif n'est pas de faire de la promotion mais du développement commercial. Nous avons commencé à faire du recrutement en ciblant des établissements qui manquent et en tenant un inventaire des locaux disponibles. Nous avons un potentiel énorme avec 11 000 employés dans les environs et les 2000 qui s'en viennent en plus de la population du secteur », dit M. Laliberté.

Mais la côte est dure à remonter. Il a fallu d'abord convaincre les marchands que la Sidac n'était pas seulement une cotisation obligatoire, mais surtout un outil de déve-



Le nouveau directeur général de la Sidac du Mail Centre-Ville, Alain Laliberté.

loppement à l'heure où des centres-villes du Québec ont aboli la leur. Car les marchands sont individualistes et se croient souvent plus forts tout seuls qu'en groupe ; d'autres sont des propriétaires de l'extérieur et ils ont d'autres préoccupations. Mais dans l'ensemble, ça fonctionne.

Il manque de boutiques pour hommes, de boulangerie-pâtisserie-charcuterie, de magasins de disques, de restau-

rants milieu de gamme, de quincailleries. On songe en recruter.

**Le stationnement, cet inconnu**

« Il y a 2500 places de stationnement mais les automobilistes ne s'y retrouvent pas. Beaucoup de marchands offrent deux heures de stationnement gratuit à la place Jacques-Cartier, au Holiday Inn, à Place Cartier ou Jean-Lesage alors qu'on compte des stationnements privés chez Métro, à l'Odéon, chez Assh et au palais de justice.

« Nous allons installer des banderoles et une signalisation plus adéquate pour les faire connaître. Les commerces participants vont arborer un autocollant. Dans les centres d'achat, les gens acceptent facilement d'aller se stationner plus loin alors qu'ici, il faudrait qu'ils se garent à la porte », observe M. Laliberté.

**Mieux gérer et décorer**

« Nous allons suspendre des plantes vertes et décorer les colonnes, il faut améliorer l'aspect intérieur du Mail : nous ferons ça à même notre budget d'opération. C'est autant d'argent en moins pour de la promotion », ajoute le président de la Sidac, M. Jean-Guy Cyr.

La Sidac veut que la ville lui confie la responsabilité de la gestion du Mail.

« On ne veut plus attendre quelques semaines le remplacement d'une ampoule ou la réparation d'un cabinet de toilette », dit M. Laliberté, bien conscient qu'il faudra aussi améliorer l'image du Mail et sa sécurité. L'existence de deux agences n'est pas une réussite.

Le conseiller indépendant de Saint-Roch, M. Réjean Lemoine, croit qu'il n'en faudrait pas beaucoup pour que le Mail ait meilleure mine.

« Il faut d'abord changer la mentalité des marchands, et ils commencent à y croire. Le nouveau leadership de la Sidac est excellent en ce sens. Que la ville nomme un responsable pour l'entretien, ça presse. Il faudra penser à des scénarios de revitalisation mais en attendant, il serait important de changer l'aspect des deux portes de la rue du Pont car c'est loin d'être attrayant », dit-il.

Mais la campagne électorale qui s'annonce pourrait bien accélérer les choses.

« À court terme, nous allons nommer un gestionnaire. Avec l'arrivée de l'Environnement, nous allons rénover Charest et nous allons en profiter pour revoir le concept global du Mail. Nous en sommes maintenant là dans notre revitalisation du centre-ville », indique le maire Jean-Paul L'Allier. Il préciserait ses intentions au cours de l'automne.

## Le Superbail Jaguar. Du mordant, sans aucun ac...croc.



En louant la nouvelle Jaguar de vos rêves, considérez les premiers trente jours comme un essai sans engagement. Car si elle ne vous donne pas la plus entière satisfaction, il vous suffit de la retourner intacte pour remboursement complet.

Pendant toute la durée de votre Superbail Jaguar, vous bénéficiez de l'adhésion sans frais au Club Jaguar qui couvre pratiquement tout l'entretien, sauf les pièces d'usure comme les pneus. Même en cas de panne sèche ou de

crevaisin, le service Club Jaguar reste à portée d'un simple appel téléphonique. À la fin du bail, vous avez le choix de rendre tout simplement votre Jaguar sans autre obligation, ou de l'acheter au prix convenu.

Si nous pouvons vous faire une offre aussi avantageuse, c'est que nous avons la confiance la plus absolue dans la fiabilité de chaque nouvelle Jaguar. Une confiance que vous voudrez sûrement partager. L'offre expire le 30 juin. Un concessionnaire participant vous fournira tous les détails.

**495 \$** par mois



**Exemple : Superbail JAGUAR**  
495 \$ par mois  
**Jaguar Sovereign XJ6 1993**

Moyennant approbation du crédit et un acompte de 15 000 \$. Bail de 24 mois, 20 cents par km excédant l'allocation de 50 000 km, et option d'achat à 41 700 \$ en fin de bail. Immatriculation et taxes en sus. Les concessionnaires peuvent louer pour moins.

\* Toutes les Jaguar neuves portent le programme Club Jaguar de quatre ans ou 80 000 km, comprenant l'entretien périodique gratuit, des services d'assistance routière et des indemnités d'interruption de voyage sans frais, ainsi que la garantie de remboursement de 30 jours.

JAGUAR DE QUÉBEC 4475, boulevard des Gradins, Québec, (418) 622-3193

Les 27 millions \$ du Centre des congrès

# Le ministre Gilles Loiseleur parle de délais normaux



QUÉBEC — Le président du Conseil du Trésor et député de Québec, Gilles Loiseleur, ne voit pas de problème à l'obtention des 27 millions \$ promis par le fédéral pour la construction du nouveau Centre des congrès de Québec, voulant par là rassurer le ministre Marc-Yvan Côté et le maire Jean-Paul L'Allier qui s'en étaient inquiétés, mardi.

par ROBERT FLEURY  
LE SOLEIL

« Le dossier chemine normalement, il n'y a rien de dramatique. Ce sont des délais normaux car tous les dossiers sont constamment révisés, mais ça ne signifie nullement que le projet soit menacé. À ma connaissance, il n'y a pas de problème même si M. Bouchard devait être remplacé prochainement », a commenté M. Loiseleur.

Au cabinet du ministre du Développement régional, M. Benoît Bouchard, un porte-parole affirme que le projet est loin d'être bloqué, mais que l'aide-mémoire destiné au conseil des ministres n'a pas encore été complété, ce qui devrait se faire « sous peu ».

### Réaction de Marchand

Le chef du Progrès civique croit que le maire L'Allier n'a que lui à blâmer s'il s'inquiète maintenant des 27 millions \$ manquants.

« Il a perdu deux ans avec ses tergiversations et son entêtement à construire à Marie-Guyart alors qu'en 1989, les études disaient que c'était sur le site de Place

Québec qu'il fallait ériger le nouveau centre des congrès. Il a laissé passer ce momentum. Les travaux auraient pu débiter il y a un an et demi. Au lieu de ça, ils sont remis en question par la campagne électorale fédérale », commentait le chef du Progrès civique, M. François Marchand.

De son côté, le député du Parti québécois Jean Filion, qui représente la circonscription de Montmorency à l'Assemblée nationale, trouve indécente et inacceptable l'attitude du gouvernement fédéral dans cette affaire.

« Le centre devrait être

construit depuis longtemps. La région de Québec a déjà perdu 52 millions \$ en manque à gagner.

Les ministres fédéraux s'étaient engagés à livrer la marchandise, mais ils font comme avec les taxes sur le tabac : ils nous laissent tomber », dit le député.

## Projet d'un nouveau Colisée

# M.-Y. Côté ne trouble pas L'Allier

QUÉBEC — Que le ministre responsable de la région de Québec, M. Marc-Yvan Côté, veuille faire d'un nouveau Colisée un de ses derniers chevaux de bataille avant de se retirer de la politique ne dérange pas le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. L'important pour lui c'est de voir les résultats de l'étude d'opportunité et de faisabilité et de faire en sorte que ni la ville ni la région ne soient mises à contribution.

par BENOÎT ROUTHIER  
LE SOLEIL

Commentant les propos du ministre au SOLEIL, le maire a laissé entendre que la préoccupation de la ville dans ce dossier est de trois ordres. D'abord la ville n'a pas de taxes à mettre dans un nouvel équipement pour faire évoluer les Nordiques. Sa contribution est déjà faite avec l'agrandissement du Colisée actuel.

Par ailleurs, il est important de connaître une utilisation maximale du Colisée actuel et s'il est démontré qu'il faut un nouvel édifice pour garder les Nordiques ici, il faudra que les gouvernements supérieurs et l'entreprise privée paient. Ce nouveau bâtiment de-

vra être financé autrement que par les taxes locales et régionales.

Dans une entrevue au SOLEIL, M. Côté disait qu'il allait faire tout son possible pour vendre au conseil des ministres l'idée d'une lote-

rie afin d'aller chercher environ 60 millions \$ pour un édifice de 20 000 sièges dont le coût est évalué autour de 125 millions \$.

Le chef du Progrès civique, M. François Marchand, a sensiblement la même opinion que M. L'Allier sur ce dossier. La ville n'a pas d'argent à mettre pour un autre Colisée. Il trouve que les propos de M. Côté sont prématurés, vu que la conclusion de l'étude d'opportunité et de faisabilité n'est pas encore connue.

## Le Vieux-Québec et l'autobus

QUÉBEC — Les professionnels de la ville de Québec ont tenu hier soir une assemblée avec des représentants des citoyens du Vieux-Québec, des gens d'affaires et de l'industrie touristique pour discuter du problème de la présence d'autobus touristiques dans le quartier. On devait faire le point sur la situation actuelle et présenter quelques scénarios qui feraient l'objet de discussions. Dans

l'esprit du maire Jean-Paul L'Allier, il sera impossible d'interdire les autobus touristiques dans le Vieux-Québec.

## Gare fluviale

SAINT-SIMÉON — Les autorités du ministère des Transports ont procédé, hier, à l'inauguration de la nouvelle gare fluviale de Saint-Siméon. L'investissement de près de 800 000 \$, réalisé l'automne dernier, a permis de construire une salle d'attente et des bureaux pour les employés de la Traverse Rivière-du-Loup/Saint-Siméon. Des travaux de 400 000 \$ permettront sous peu de réaménager les espaces de stationnement et d'attente pour les véhicules empruntant le traversier.

## ÉCHOS DU BAS-ST-LAURENT

### Jeux du Québec : programmation diversifiée

GASPÉ — Les organisateurs de la 29e finale des Jeux du Québec présentaient, hier à Gaspé, une programmation sportive, socio-culturelle et touristique abondante et diversifiée. Du 30 juillet au 8 août, les 4000 athlètes qui participeront à cette finale provinciale auront de quoi satisfaire leurs moindres caprices. De multiples activités seront offertes quotidiennement et gratuitement dans chacun des volets suivants : culturel, social, touristique, initiation et récréatif. Visites guidées, spectacles, diverses soirées, initiation à diverses activités sportives, bains libres, équitation. Bref, athlètes, accompagnateurs et toute la population auront de quoi apprécier l'atmosphère de cette 29e présentation provinciale des Jeux. Le bénévolat et de généreuses commandites permettront de maintenir les dépenses à un niveau acceptable. Le budget consenti pour l'ensemble de ces activités est de 40 000 \$, soit moins de 3,5 % de l'enveloppe budgétaire de 1 190 000 \$.

# Ton uni et élégance avec Van Heusen



La chemise Van Heusen, de ton uni blanc, se porte en tout temps. De plus, papa serait très heureux que vous pensiez à lui pour la fête des Pères! Polyester et coton. Coupe courante, encolures : 15 à 17 1/2, manches courantes ou longues. Les chemises Van Heusen sont confectionnées à Cambridge, Ontario par une entreprise canadienne renommée, John Forsyth.  
Rayon des vêtements pour hommes, 228.

2 pour 39<sup>99</sup> ou 22<sup>00</sup> ch.  
Seulement chez Eaton.



# EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

METTEZ DU SOLEIL  
DANS VOTRE QUOTIDIEN  
LE SOLEIL  
IL BRILLE POUR TOUT LE MONDE!

CETTE SEMAINE AU CLUB DOS  
IMPRIMANTES  
À RABAIS!!

Économisez 10\$ - 20\$ - 50\$  
sur nos imprimantes!

EPSON Deskwriter 549\$ rabais 50\$	CANON BJ 200 479 95\$ rabais 10\$	EPSON LQ-570+ 369\$ rabais 20\$
---	--	--

Se termine le 19 juin 1993  
• Quantité limitée • Sur présentation de la publicité  
• 1 item par personne

club DOS  
Le super centre de l'informatique  
Téléphone: 1-418-877-5888 FAX: 1-418-877-3846  
7710 Bd. Havel, Québec, G2G 2J5

### APPEL D'OFFRES FOYER SAINT-FLAVIEN

PROJET #: 03-145-02  
Établissement: Foyer St-Flavien  
Ville: St-Flavien  
La Lignée Lotbinière, propriétaire, demande des soumissions pour la rénovation et l'agrandissement du Foyer St-Flavien, à St-Flavien.  
Les documents contractuels pourront être obtenus, sur réservation téléphonique préalable, au bureau de l'architecte:  
Jean Dallaire  
1175, Victor Delamarre, Suite 07  
Ville Vanier (Québec)  
G1M 3K7  
Tél.: 683-4891  
contre un chèque visé non remboursable de 50,00 \$, émis à l'ordre du propriétaire.  
Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cent quarante et un mille deux cents dollars (141 200,00 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de soixante-dix mille six cents dollars (70 600,00 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de soixante-dix mille six cents dollars (70 600,00 \$).  
Les soumissions seront reçues au:  
Foyer St-Flavien  
82, Principale Ouest  
St-Flavien (Québec)  
G0S 2M0  
Tél.: 881-3982  
le 15 juillet 1993 à 15 h 00, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.  
Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction.  
Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.  
Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.  
André Paquet  
Directeur général

# Mines Bell : vote de grève des 340 Métallos à l'heure

**THETFORD MINES** — Les 340 Métallos à l'heure à l'emploi du producteur d'amiante Bell, de Thetford Mines, ont donné le mandat à leurs dirigeants de déclencher la grève en temps opportun pour appuyer leurs revendications en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans.

par FORTUNAT MARCOUX  
LE SOLEIL

En assemblée générale, par un vote majoritaire à 88 % (190 contre 26), les syndicats ont rejeté les dernières offres de l'employeur, la société en commandite LAB Chrysotile, consistant en une augmentation salariale de 0,45 \$ l'heure pour la première année et en un gel pour les deux années suivantes.

Le syndicat demande la parité des salaires avec les autres mineurs de la région, plus des hausses annuelles de 3,5 %, et le maintien de la formule d'indexation du revenu.

Selon le président du syndicat, André Bisson, l'écart horaire est de 0,80 \$ avec Lac d'amiante et de 0,60 \$ avec Société Asbestos.

Les négociations achoppent aussi sur le régime de retraite. Le syndicat demande qu'un employé ayant au moins 20 années de service puisse prendre sa préretraite dès l'âge de 60 ans, sans réduction actuarielle. L'employeur propose le statu quo, c'est-à-dire la retraite à 65 ans.

Les deux parties ont demandé l'intervention d'un conciliateur. Pour le moment, aucune reprise des pourparlers n'est prévue.

La dernière convention collective a pris fin le 28 février dernier. Le contrat de travail des 395 syndicats (CSN) de la mine British Canadian (Société Asbestos) est terminé depuis le 14 mai alors que celui des 550 Métallos de Lac d'amiante deviendra échu le 28 février 1994.

Quant à la centaine d'employés de bureau (CSN), ils ont renouvelé leur convention en février dernier.

## Plans acceptés

**SAINT-GEORGES** — Les plans du Centre culturel Marie-Fitzback dessinés par l'architecte Richard Moreau ont été acceptés par le conseil municipal lors de sa séance ordinaire. Ils seront déposés au ministère des Affaires culturelles pour approbation. Pour sa part, la Corporation du Centre culturel concède au projet de la bibliothèque Marie-Fitzback les 240 000 \$ amassés pour le projet initial.

## Aidez votre peau à respirer

1. Lancôme présente la crème teintée Imanance. Soins multidéfense sans PABA. Imanance contient des extraits de vitamine E ainsi qu'un filtre solaire FPS 8 qui aide à protéger votre peau des agressions et de la pollution. Choix de 5 teintes naturelles, 50 mL. **29.50 ch.**

1A. (Hors photo.) «Maquillage liner lumineuse», traceur pour les yeux. **20.00**

### Offre-prime!

Avec tout achat de 20.00 ou plus de produits Lancôme, vous recevrez, sans frais supplémentaires :

- Système de bronzage personnalisé 30 mL
- Hydrative, ressource permanente d'hydratation, 2 mL
- plus l'un des produits nettoyants, adapté à votre type de peau :
- Galatée douceur, peau normale, 60 mL ou gel Clarifiance, peau grasse, 60 mL ou crème gel Respectée, peau sèche et sensible, 60 mL.

L'ensemble vous est offert dans un joli fourre-tout. Une prime par personne. L'offre est en vigueur jusqu'au 26 juin 1993.

Rayon des produits de beauté, 216.



**PRIME**



**EATON**

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

# CHANGEZ DE DÉCOR! DÉCOUVREZ LES RÉGIONS.



Dans les régions, la campagne s'entrecoupe de petits villages, de lieux historiques ou de petites auberges pittoresques. Admirez des décors différents d'une région à l'autre. Impregnez-vous d'une culture restée à l'état nature et échappez à l'agitation de la vie urbaine dans des cadres enchanteurs.

### 10 régions à découvrir :

- Îles-de-la-Madeleine
- Gaspésie
- Bas-Saint-Laurent
- Duplessis
- Manicouagan
- Charlevoix
- Saguenay - Lac-Saint-Jean
- Hautes-Laurentides - Mont-Laurier
- Outaouais
- Abitibi-Témiscamingue

### Les régions du Québec : la vraie nature des choses.

Pour en savoir davantage sur l'une de ces dix régions, composez : Montréal et les environs,

**(514) 873-2015, code 823**

ou, sans frais,

**1 800 363-7777, code 823**

Cette campagne a été réalisée en collaboration avec le Bureau fédéral de développement régional (Québec).



Faire parvenir vos communications à: **PIERRE CHAMPAGNE**  
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K7J6.  
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

**Prix du meilleur commerce**

C'est au Capitole, avant-hier soir, qu'avait lieu le 6e gala du Prix du meilleur commerce devant plus d'un millier d'invités du milieu des affaires de la ville de Québec et en

présence de MM. Jean-Paul L'Allier, Michel Rivard et Jean-Marie Laliberté, respectivement maire de la ville de Québec, président de la Communauté urbaine et représentant de la ville de Charlesbourg. Une soixantaine d'entreprises de la région ont ainsi été

**Le Grand Prix**

Pour la sixième année consécutive, le propriétaire des magasins Tanguay, Maurice Tanguay, s'est vu remettre le Grand Prix du meilleur commerce de Québec. Les

entreprises de M. Tanguay ont remporté, ce soir-là, outre le grand prix, trois médailles d'or dans l'ameublement et une médaille d'argent dans l'audio.

**Escompte-coiffe**

Le coiffeur Donald Toulouse a fait une entrée remarquée, mardi soir, au Capitole. Le propriétaire des salons Escompte-Coiffe, Jean-Guy Dupuis, qui recevait lui aussi la plaque or du meilleur commerce pour la sixième année consécutive, avait invité à sa table ses six employés les plus performants, soit M. Toulouse et cinq coiffeuses. M. Toulouse est donc arrivé au Capitole dans une longue limousine blanche, accompagné de ses cinq escortes, comme un

Agha Khan. Toutes somptueusement vêtues, elles avaient trouvé leur toilette respective chez Mariage & Gala, une autre des entreprises appartenant à M. Dupuis et qui était couronnée, le même soir, meilleur commerce du genre pour la seconde année consécutive.

**Une surprise**

Une surprise lors de ce gala: François Rény, propriétaire d'une agence de voyages qui porte son nom, a mérité la plaque or du prix du meilleur commerce devantant ainsi, aux yeux des consommateurs, toutes les autres agences de voyages de la région. La surprise c'est que ce populaire animateur de radio n'est en affaires que depuis 18 mois. Quant il s'est lancé

dans le voyage, la concurrence lui donnait de trois à six mois.

**Les restaurateurs**

Plusieurs restaurateurs de la région étaient lauréats du prix du meilleur commerce depuis plusieurs années. Ainsi, Khong Bun Tean, de l'Apsara, et Jean-Pierre Goulet, du Beaugarte, recevaient leur plaque pour la quatrième année consécutive.

**Tel père, telle fille**

Une présentation de mode très spéciale se déroulera, samedi, au centre commercial Place Fleur de Lys; neuf papas choisis par concours participeront à une présentation de mode et mériteront les vêtements portés. Ce sont les filles de ces papas qui ont inscrit leur père au concours. La directrice du marketing, Lucie Lebel, suggère aux intéressées de se présenter à 14 h à la porte no 1. L'entrée est gratuite.

**Vidéo par ordinateur**

Pour souligner l'ouverture officielle de la division vidéo assistée par ordinateur des Halles de la technologie, Patrick Beaulieu, du Club Dos, invite le public à un événement multi-médiatique, le mardi 22 juin, au cours duquel les gens auront la chance de visiter une véritable salle de montage vidéo professionnelle et de discuter avec des experts dans le domaine. Mieux vaut réserver, pour une des trois visites prévues en avant-midi, en après-midi ou en fin d'après-midi en composant le 877-5888.

ville de **SAINTE-FOY**

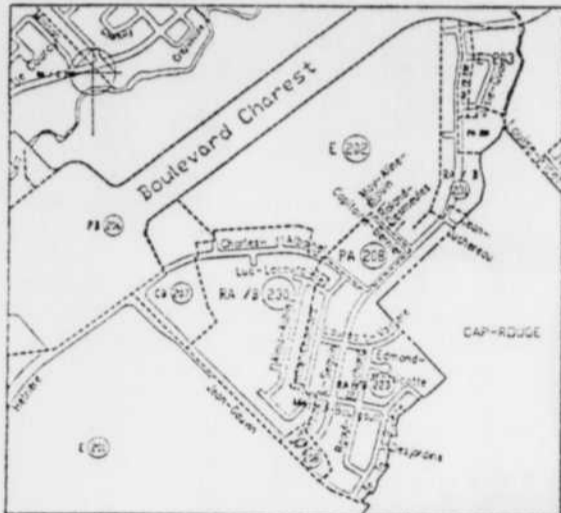
**AVIS PUBLIC**

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 190**

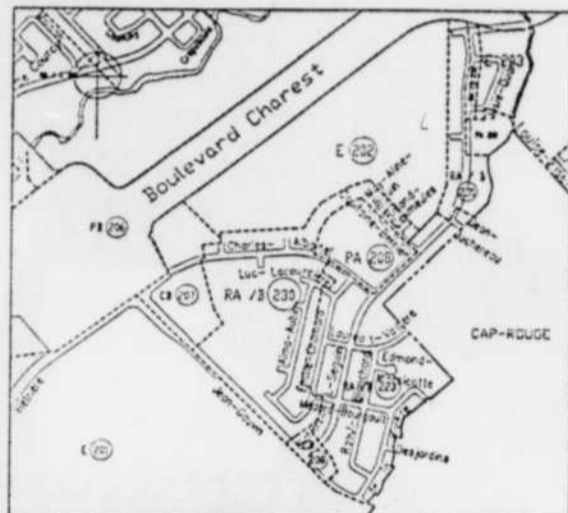
À TOUTES LES PERSONNES DOMICILIÉES, À TOUS LES PROPRIÉTAIRES D'IMMEUBLES ET TOUS LES OCCUPANTS DE PLACE D'AFFAIRES SITUÉS, EN DATE DU 7 JUIN 1993, DANS LES ZONES E-202, RA/B-230, RA/B-231 ET RA/B-232:

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le Conseil a adopté, le 7 juin 1993, le règlement 3347 modifiant le règlement de zonage 190 dans le but: 1) d'agrandir la zone résidence RA/B-230 à même une partie de la zone expansion E-202; 2) de remplacer la disposition particulière aux zones résidences RA/B-231 et RA/B-232 concernant les marges d'isolement latérales. (District Champigny)

Les zones E-202, RA/B-230, RA/B-231 ET RA/B-232 sont délimitées comme suit: au nord, par l'axe du boulevard Charest; à l'est, par la limite de la ville de Sainte-Foy, par les lots A-L 528-P, 525-P, par l'axe de la rue Robert-L. Séguin et par le lot A-L 522-P; au sud, par les lots A-L 1156, 1099, 541-17, 540-50, 540-116, 540-117, 540-118, 540-119, 540-55, 540-58, 540-57, par l'axe de la rue Emélie-Chamard, par les lots A-L 540-122, 540-123, 540-124, 540-125, 540-126, 540-127, 540-128, 537-54, 537-55, 537-56, 537-57, 537-58, 537-59, 536-48, 536-49, 536-50, 533-22, 533-7, 533-6, 533-5, 533-4, 1096, par l'axe de la rue du Capitaine-Bernier, par les lots A-L 532-11, 530-3, 530-4, 530-A-6, 530-A-7, 530-A-8, 530-A-9, 530-7, 530-8, par l'axe de la rue Robert-L. Séguin et par les lots A-L 528-2 et 528-3; à l'ouest, par les lots A-L 537-P, 540-9, 1186 et par l'axe de l'avenue Jean-Gauvin; et selon les plans ci-après:



EXISTANT



PROPOSE

Toute personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la municipalité peut demander que le règlement 3347 fasse l'objet d'un scrutin référendaire, par l'inscription de ses nom, adresse et qualité, appuyée de sa signature, dans un registre ouvert à cette fin, de 9 heures à 19 heures, le 23 juin 1993, au bureau du soussigné situé à l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy, selon la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation au bureau du soussigné, les jours ouvrables, du lundi au vendredi, de 9 heures à 16 h 30.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement 3347 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 21. À défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Le résultat de cette consultation par la procédure d'enregistrement sera annoncé le 23 juin 1993, à 19 heures, dans la salle du conseil de l'Edifice Place de Ville, 1000, route de l'Eglise, Sainte-Foy.

Fait à Sainte-Foy, le 16 juin 1993.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
RENÉ DAMPHOUSSE

ville de **SAINTE-FOY**

**APPEL D'OFFRES**  
**CONSTRUCTION D'UN TERMINUS**  
**POUR MÉTROBUS, RUE MARLY**

Des soumissions sont demandées concernant la réalisation des travaux de construction d'un terminus pour métrobus, rue Marly, projet 50719.

Les formules de soumissions, plans et devis sont disponibles aux bureaux de la firme Roche Réa, groupe-conseil, 3075, chemin des Quatre-Bourgeois, Sainte-Foy (Québec) G1W4Y4, moyennant un dépôt de 133 \$45 (toutes taxes incluses), non remboursable, en espèces ou sous forme de chèque fait à l'ordre de Roche Réa, groupe-conseil.

Les personnes désirant des informations techniques sur le projet pourront s'adresser à M. Brian Antila, au numéro de téléphone (418) 654-9600.

Les soumissions sont reçues au bureau du greffier, à la section des Archives, jusqu'à 15 h 30, le 28 juin 1993.

L'ouverture se fait à la salle du Conseil située au deuxième étage de l'édifice Place de Ville, à 16 heures, le même jour.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Sainte-Foy, le 15 juin 1993.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
RENÉ DAMPHOUSSE

L'ÉVÈNEMENT MERCEDES-BENZ

**SOLDE**  
**DU PRINTEMPS**

**MERCEDES-BENZ**  
**Chatel**

**5 jours seulement**  
du lundi 14 juin au  
vendredi 18 juin

Les voitures de démonstration ont été conduites exclusivement par des dirigeants ou des membres du personnel de Chatel Automobiles Ltée. Des voitures impeccables, vraiment comme neuves, toutes couvertes par le reste de la garantie du fabricant de 4 ans/80 000 km.

Tous les véhicules d'occasion ont fait l'objet d'une inspection, d'une révision et d'un essai sur route selon les normes d'origine, par nos mécaniciens. Ces voitures sont couvertes par le reste de la garantie de la voiture neuve et, dans certains cas, par la garantie Signature de Mercedes-Benz de 2 ans/40 000 km.



**Mercedes-Benz 190D 2.2 1985**  
Gris argent, intérieur en MB Tex gris, 4 cylindres, 172 500 km. Stock 1377B.



**Mercedes-Benz 420SEL 1990**  
Vert, intérieur en cuir vert, 89 400 km, garantie Signature 2 ans/40 000 km. Stock 1471A.



**Mercedes-Benz 300E 1988**  
Blanc, intérieur en cuir bleu, 134 000 km, garantie Signature 1 an/20 000 km. Stock 1491A.



**Mercedes-Benz 300E 2.8 1993**  
Voiture de démonstration, argent astral, intérieur noir, seulement 5500 km. Stock 1463.



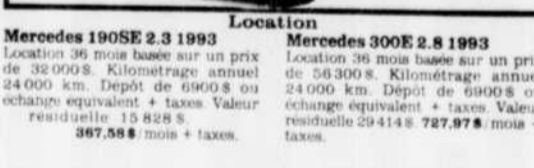
**Mercedes-Benz 190E 2.3 1993**  
Gris argent, intérieur en MB Tex noir, 4 cylindres, seulement 8800 km. Stock 1462.



**Mercedes 190SE 2.3 1993**  
Location 36 mois basée sur un prix de 32 000\$. Kilométrage annuel 24 000 km. Dépôt de 6900\$ ou échange équivalent + taxes. Valeur résiduelle 15 828\$. 367,55\$ mois + taxes.



**Mercedes-Benz 190E 2.6 1992**  
Voiture neuve, gris argent, intérieur en MB Tex noir, 6 cylindres. Stock 1439.



**Mercedes 300E 2.8 1993**  
Location 36 mois basée sur un prix de 56 300\$. Kilométrage annuel 24 000 km. Dépôt de 6900\$ ou échange équivalent + taxes. Valeur résiduelle 29 418\$. 727,97\$ mois + taxes.



**Mercedes-Benz 300SE 1993 neuve**  
Argent lustré, intérieur en cuir brun, 700 km. Stock 1485.



**Mercedes-Benz 230 1978**  
Vert, intérieur en MB Tex beige, 95 600 km. À voir! Stock 5613A.



**Mercedes-Benz 560SEC 1988**  
Noir, intérieur en cuir noir, garantie 3 mois/5000 km. Stock 1380A.



**Mercedes-Benz 500SL 1992 neuve**  
Gris foncé, intérieur en cuir beige. Stock 1475.



**Chatel Automobiles** Ltée  
1350, Bouvier (Québec)  
628-6336

\*Taxes et frais d'immatriculation applicables en sus.

L'ÉVÈNEMENT MERCEDES-BENZ

**Final**  
IL NE RESTE QUE  
3 JOURS

**LE GRAND SOLDE**

**CMOC**

**DE BIRKS**

ÉCONOMISEZ  
JUSQU'À **50%** ET PLUS  
SUR DES  
ARTICLES  
SÉLECTIONNÉS

**PLACE STE-FOY**

♦ HAUTE JOAILLERIE ♦ BIJOUX DE FANTAISIE ♦ ACCESSOIRES POUR HOMMES ET FEMMES ♦ MONTRES ET HORLOGES ♦ ACCESSOIRES DÉCORATIFS ♦ PORCELAINE, CRISTAL, ARGENTERIE ♦ CADEAUX POUR ENFANTS

**BIRKS**  
LA GRIFFE EXCLUSIVE

**EN UN CLIN D'OEIL**

**Steinberg : une décision de la cour d'appel**

MONTREAL — La cour d'appel reconnaît la légalité du plan d'arrangement de Steinberg sauf pour certaines dispositions à caractère technique. Elle retourne donc le dossier au juge André Denis, de la cour supérieure, qui a homologué le plan le 24 mars dernier. La cour d'appel a ratifié les catégories de créanciers, l'élément qui risquait de casser le plan d'arrangement, mais a rejeté trois éléments qui affectent des droits futurs. La modification de ces éléments ne compromet rien l'entente qui a été signée entre Steinberg et ses créanciers le 12 janvier. Hier, M. Michel Gaucher, le président de Steinberg, s'est dit à l'aise avec le jugement de la cour d'appel. « On retourne devant le juge Denis pour des détails. L'important c'est que la méthode de votation n'ait pas été remise en question ».

**Expansion de la Banque de Montréal aux États-Unis**

CHICAGO — La Banque de Montréal aura recours à sa filiale américaine Harris Bankcorp afin de poursuivre une importante opération d'expansion aux États-Unis. La décision fait partie d'une stratégie de développement visant à faire de la Banque de Montréal une institution de services financiers d'envergure offrant des services complets au Canada et aux États-Unis, a déclaré hier M. Matthew Barrett. Le président du conseil et chef de la direction de la Banque de Montréal a expliqué en entrevue à Chicago que l'institution bancaire consacrerait de 600 à 700 millions \$ US d'ici la fin de la décennie dans le but de tripler le réseau de distribution de Harris Bankcorp qui compte actuellement 40 succursales dans le grand Chicago.

**Spar Aérospatiale s'intéresse à la robotique spatiale**

LE BOURGET — Spar Aérospatiale limitée a annoncé, hier, qu'elle a passé une entente avec International Submarine Engineering Ltd de Colombie-Britannique en vue de poursuivre conjointement des travaux portant sur le matériel, l'évaluation des systèmes au sol et la vérification dans le cadre des programmes de robotique spatiale. Cette entente est un autre exemple des efforts que déploie Spar pour commercialiser les capacités qu'elle a développées dans le cadre du programme des télémanipulateurs destinés à la navette spatiale (SRMS) et du programme canadien de la station spatiale.

**États-Unis : hausse de 0,2 % de la production industrielle**

WASHINGTON — La production industrielle a augmenté de 0,2 % aux États-Unis en mai, a annoncé la Réserve fédérale. Les experts prévoient une hausse de 0,1 %. Il s'agit de la huitième hausse mensuelle consécutive. De mai 1992 à mai 1993, la production industrielle a augmenté de 3,5 %. L'augmentation de la production industrielle d'avril a été révisée à 0,2 % contre 0,1 % précédemment estimé.

**Banque Royale : baisse du taux de ses cartes Visa**

MONTREAL — Dans la guerre des taux en vigueur pour les cartes de crédit, la Banque Royale vient de marquer des points en

annonçant une nouvelle baisse du taux de ses cartes Visa classique et Visa or. Il s'agit de la quatrième baisse depuis trois mois. Le taux passera à 13,75 %, soit un point de pourcentage de moins, à compter du 1er septembre 1993. Depuis mars dernier, la Banque Royale a baissé ses taux d'intérêt sur ses cartes de crédit de trois points de pourcentage, passant de 16,75 % à 13,75 %.

**Northern Telecom conclut une alliance**

MONTREAL — Northern Telecom, Tellabs et Prism Systems ont annoncé la conclusion d'une alliance visant à conjuguer harmonieusement les équipements de transmission de l'Optonumérique universel de Northern Telecom, le système d'interconnexion numérique Titan 5500 de Tellabs et le système de gestion du réseau DSS II de Prism Systems, afin de les offrir tous ensemble à leurs clients. Le but de l'alliance est de maximiser les avantages complémentaires des produits des trois fournisseurs et d'offrir aux compagnies de téléphone une solution complète à leurs problèmes de réseaux.

**Bons du Trésor : 27 milliards \$**

WASHINGTON — Le département américain du Trésor

émettra, la semaine prochaine, 27 milliards \$ en bons à deux et à cinq ans pour se procurer 5,4 milliards \$ de liquidités, le reste étant utilisé pour payer 21,6 milliards \$ en bons arrivant à maturité. Le Trésor doit vendre 16 milliards \$ en bons à deux ans le 22 juin et 11 milliards \$ en bons à cinq ans le 23.

**2657 conseillers pour 30 000 entreprises agricoles**

QUÉBEC — Les quelque 30 000 entreprises agricoles québécoises peuvent compter sur l'aide de 2657 conseillers provenant tant des secteurs public et parapublic que du privé, selon une étude réalisée par des chercheurs des universités Laval et McGill. C'est donc dire qu'en moyenne chaque entreprise peut recueillir les conseils de 11,3 conseillers. Cette enquête postale a été réalisée au cours de l'hiver 1992 auprès de 3108 agricultrices et agriculteurs et de 1590 conseillers et conseillères. L'enquête révèle également que plus l'agriculteur est jeune, a une scolarité élevée, a des possibilités de relève et a un revenu brut plus élevé, plus il fait appel aux conseillers. En outre, le recours aux services conseils est plus fréquent pour des décisions

de nature tactique comme l'application de techniques de production qu'il ne l'est pour celle de nature stratégique comme l'amélioration de la rentabilité. De plus, les agriculteurs sont plus satisfaits des conseillers privés que ceux provenant des secteurs public et parapublic.

**Bénéfice net accru pour Continental Pharma Cryosan**

MONTREAL — Continental Pharma Cryosan vient de réaliser une bonne performance pour les neuf premiers mois de 1993. Ainsi l'entreprise spécialisée dans les services aux patients à domicile ainsi que dans la recherche biotechnologique annonce un bénéfice net de 1,7 million \$ ou 8 c par action au terme de cette période de neuf mois. A la même époque l'an dernier, le bénéfice net atteignait 1,3 million \$ ou 6 c par action, exclusions faite de gains réalisés à la vente d'actifs qui atteignait 11,7 millions \$. Le produit de l'exploitation s'est chiffré à 29,1 millions \$ soit une hausse de 84 % par rapport à l'année précédente.

**La Yougoslavie exclue du GATT**

GENÈVE — La Yougoslavie (Serbie et Monténégro) a été officiellement exclue, hier, de

l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers (GATT). Dans le même temps, l'organisation lançait le long processus d'admission en son sein de la Russie. Un porte-parole a expliqué que l'exclusion de la nouvelle Yougoslavie découlait

des sanctions internationales adoptées par les Nations unies à l'encontre de ce pays. Le GATT a estimé que la République fédérale de Yougoslavie (RFY) ne pouvait automatiquement hériter du siège détenu par l'ancienne Yougoslavie.

**Transports Québec** **Québec**

**APPEL D'OFFRES**

*Vente d'immeuble par voie de soumissions publiques*

Le ministère des Transports offre en vente par voie de soumissions publiques l'immeuble suivant:

**DOSSIER N° 9-82-02226-1**

Un terrain vacant portant le numéro de lot P-378 du cadastre officiel Paroisse de Beauport situé dans la municipalité de Beauport et ayant une superficie de trois mille cinq cent cinquante-et-un mètres carrés et quatre dixièmes (3551,4 m.c.).

La valeur est estimée à cent trente mille dollars (130 000 \$).

On peut obtenir le dossier d'appel d'offres moyennant une somme de quinze dollars (15 \$) incluant la TPS et la TVQ, non remboursable, payable en espèces, par chèque ou par mandat de poste à l'ordre du Ministère des Finances.

Toute offre, pour être valide, doit être présentée au moyen du formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres.

Le ministère des Transports se réserve le droit d'annuler en tout temps, avant l'adjudication, cet appel d'offres et ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions reçues.

**PERSONNES DESIRANT SOUMISSIONNER**

Toute personne désirant soumissionner peut obtenir le dossier d'appel d'offres en s'adressant au Service des activités immobilières, Ministère des Transports, 1995, boul. Charest Ouest, Sainte-Foy (Québec), G1N 4H9; tel.: (418) 643-6722, en prenant soin de préciser le numéro de dossier mentionné plus haut.

On procédera à l'ouverture des plis lors d'une assemblée publique qui se tiendra au Service des activités immobilières du Ministère, à l'adresse précitée, le 12 août 1993 à 14 h.

Le sous-ministre, Georges Lalonde

**MILLE ET UNE FAÇONS DE LUI SOUHAITER:**

« Bonne fête des pères »

dimanche le 20 juin

...par Ernest



Vestons sport - 99\$ à 250\$

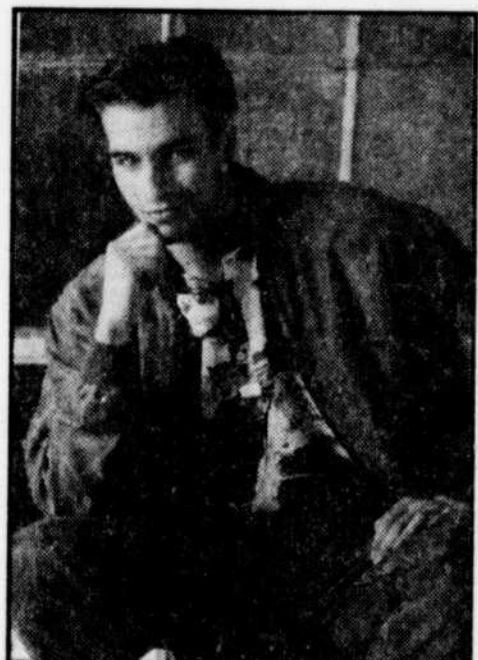


Cravates en soie 19\$ à 75\$  
SÉLECTION DE CRAVATES EN SPÉCIAL: 15\$ ou 2 pour 25\$  
Chemises 19\$ à 65\$



Complets Signés

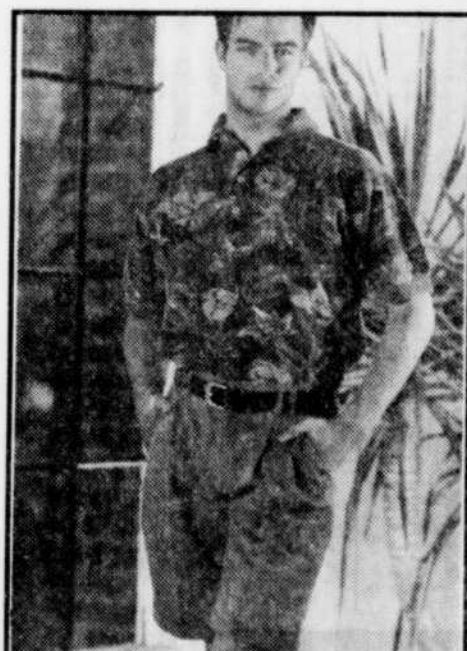
199\$ 2 POUR 350\$  
249\$ 2 POUR 450\$  
299\$ 2 POUR 550\$  
350\$ 2 POUR 650\$



Blousons - 29\$ à 149\$



Pantalons sport, classiques et jeans 29\$ à 139\$



T-shirts - polo 9\$ à 59\$  
Bermudas - 19\$ à 49\$

**VENTE D'ÉTÉ**  
jusqu'à **50%**  
**DE RABAIS!**

**GAGNEZ!**  
GAGNEZ UN DES DEUX CERTIFICATS-CADEAUX DE 500 \$. REMPLISSEZ SIMPLEMENT UN COUPON À VOTRE PROCHAINE VISITE CHEZ ERNEST. AUCUN ACHAT REQUIS!

**OUVERT**  
12h à 17h  
**DIMANCHE**

**ERNEST**

PLACE LAURIER • LES GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE FLEURS DE LYS

**AVIS**

AVIS est, par les présentes, donné, conformément à l'article 31 de la Loi sur les pouvoirs spéciaux des Corporations (L.R.Q. 1977, c. P-16) que les garanties constituées en vertu de l'acte de fiducie consenti par 2870037 Canada Inc. en faveur de Fiducie Desjardins Inc. suivant acte reçu par Me Jean-Marc Trotter, notaire, le 15 octobre 1992 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Québec le 17 octobre 1992 sous le numéro 1495711 sont devenues exécutoires.

Québec, le 16 juin 1993

**Kronström Desjardins**  
Procureurs de Fiducie Desjardins Inc.

**Notice**

NOTICE is hereby given pursuant to Section 31 of the Special Corporate Powers Act (L.R.Q. 1977, Chap. P-16) that the security, created by the original Trust Deed in favour of Fiducie Desjardins Inc. granted by 2870037 Canada Inc., executed before Me Jean-Marc Trotter, notary, on October 15, 1992 and registered at the registry office for the Registration Division of Québec on October 17, 1992 under number 1495711 has become enforceable.

Québec, June 16, 1993

**Kronström Desjardins**  
Counsel to Fiducie Desjardins Inc.



OPTIONS NÉGOCIEES

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

Table of stock options with columns for stock name, price, and option details.

FONDS MUTUELS

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

Large table of mutual funds with columns for fund name, type, and performance metrics.

L'ECONOMIE

Advertisement for 'maison corbeil' featuring 'SOLDE 3 JOURS' and 'JEUDI VENDREDI SAMEDI' with a '20 à 60%' discount.

Large advertisement for 'C-I-L Dulux' paint featuring 'SOLDE TEINTURES D'EXTÉRIEUR' and 'Dulux à votre portée'.

Table titled 'NEW YORK' showing market data for various indices and stocks.

Table titled 'Taz' showing market data for various indices and stocks.

Table titled 'CIBC' showing market data for various indices and stocks.

Table titled 'CIBC' showing market data for various indices and stocks.

Table titled 'CIBC' showing market data for various indices and stocks.

Table titled 'CIBC' showing market data for various indices and stocks.

Marchands C-I-L Dulux autorisés. List of authorized Dulux paint retailers.

Advertisement for 'Peintures Leader mondial' featuring the Dulux logo and 'Dulux fait la différence' slogan.

FRUITS ET LÉGUMES

MONTREAL (PC) — Voici les prix des fruits et légumes du Québec vendus par les grossistes, hier, dans le région montréalaise:
Fruits
Pommes à atmosphère contrôlée, Cortland, Qué.: 9,75 \$ le boisseau.

Pommes à atmosphère contrôlée, McIntosh, Qué.: 13,65-16,25 \$ 120
Pommes à atmosphère contrôlée, Spartan, Qué.: 14,45 \$ cello 12x3 lb.

Concombre, large, Qué.: 9,00-9,40 \$ ctn de 12
Concombre, moy, Qué.: 8,75-9,00 \$ ctn de 12
Concombre, petit, Qué.: 7,85 \$ ctn de 12

le ctn de 24
Laitue, Feuilles, Boston Hydr., Qué.: 8,40-11,40 \$ le ctn de 24
Laitue romaine Qué.: 9,00 \$ le ctn de 16
Navet, blanc, Qué.: 11,00-13,75 \$ le sac de 25 lb

BOURSE AMÉRICAINE

Table with columns for stock market indices (Dow Jones, S&P 500, etc.) and various international market data.

MONNAIES

Table showing exchange rates for various currencies including Canadian Dollar, US Dollar, and several international currencies.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — La valeur des contrats à terme de céréales était mitigée, hier, sur le marché des matières premières de Winnipeg.
Le blé fluctuait entre 50 c à la bourse et 2,50 \$ à la hausse, juillet fermait à 247,00 \$.

la bourse. Août clôturait à 95,20 \$.
Des 116 020 tonnes vendues, il y avait 1880 tonnes de lin, 77 520 tonnes de canola, 3120 tonnes d'orge, 2820 tonnes d'avoine, 25 880 tonnes de blé, 1 400 tonnes de seigle et 3400 tonnes d'orge de l'ouest.

LE LOYER DE L'ARGENT

Table showing interest rates for various financial products: Comptes d'épargne, Dépôts à court terme, Certificats de placement garanti, and Hypothèques.

Les taux sont ceux disponibles au moment de la préparation de ce tableau. Ils sont donc sujets à révision.
g) non-rachetables j) bénéfice +: 100 000 \$ et plus. k) intérêts progressifs m) 10 000 \$ et plus

COMPILATION: F. Beaupré

ACHATS DE CHOIX POUR



Faites-lui plaisir en choisissant ces chemises.

- 1. Polo «north country» Eaton en coton piqué, un achat-vedette. Bleu roi, blanc, rouge ou marine. (Autres coloris mode offerts dans certains magasins). Tailles: P., M., G., F.
2. Chemise sport «north country» Eaton à motif Madras avec surimpression. Choix de couleurs. Tailles: P., M., G., F.

25.00

30.00

«Gold Toe» pour papa

4.00 À 7.50

Chaussettes «Gold Toe» faites au Canada, seulement chez Eaton. Bout et talon renforcés. Pointure unique: 7 à 11. (Choix incomplet de modèles et de couleurs dans certains magasins).

- 3. Socquettes habillées en coton et nylon. 8 couleurs. 4.50
4. Socquettes habillées en coton et nylon. Ton sur ton, choix de 7 couleurs. 5.50
5. Socquettes habillées en nylon. Noir. (Offertes à Ste-Foy seulement). 4.00
6. Socquettes habillées en coton et nylon. 3 motifs, 5 couleurs. 7.50
7. Chaussettes sport. Blanc uni ou avec rayures. 4.50
8. Chaussettes tout-aller en acrylique et nylon. 16 couleurs. 4.50

Shorts «EZ» Haggard

Une idée-cadeau qu'il appréciera

Au choix, 32.00

Choix de quatre modèles confortables. Tours de taille: 30 à 40. (Ceinture non comprise).

- 9. Short en coton à élastique sur les côtés. Indigo, havane ou gris.
10. Short calico en polyester et coton. Teint avec pigment pour une couleur de qualité. Vert, beige ou bleu.
11. Short à revers en coton. Noir, blanc, vert ou havane.
12. Short en serge de polyester et coton. Taupe, marine, vert ou bleu.
Rayons des vêtements pour hommes 228, 428 et 429; rayon des chaussures, 237; rayon des articles de sport, 261; rayon des meubles, 270.

LES AVANTAGES DE LA CARTE EATON

Emballage-cadeau gratuit à l'achat d'un article de 25,00 ou plus avec votre carte Eaton. Détails en magasin.



Distinction de mise

Papa fait bonne impression 12A. (Hors photo). Chaussures habillées «Birkdale» Eaton en cuir. Modèles à lacer ou à enfiler. Noir ou bourgogne. Pointures: 7 à 11 avec demies et 12, largeurs D et EEE. (Choix incomplet de peintures dans certains magasins).

44.99

Un repos bien mérité en tout confort

12B. (Hors photo). Berceuse inclinable La-Z-Boy. Un achat détente vraiment avantageux! Modèle 05-230. Ne tardez pas pour profiter du meilleur choix!

349.99



Visez juste

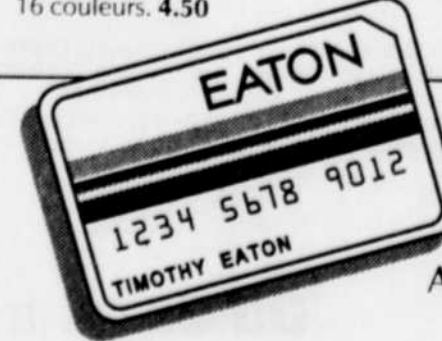
Suggestions pour golfeurs 13. Balles de golf «Ultra AR432» Wilson. Paquet de 12.

25.99



14. Balles de golf «DT 90» Titleist. Paquet de 12.

26.99



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas

BÉNÉFICES

par la Presse canadienne
BF Realty Holdings limited: exercice se terminant le 31 dec. 1992, perte nette de 160 033 000 \$, 1,02 \$ l'action, 1991, perte nette de 28 336 000 \$, 23 c l'action. Revenus: 1992, 103 053 000 \$; 1991, 122 637 000 \$.
Bramaleo limited: exercice se terminant le 30 avril 1993, perte nette de 60 600 000 \$, 32 c l'action; 1992, perte nette de 18 600 000 \$, 22 c l'action. Revenus: 1993, 349 300 000 \$; 1992, 413 700 000 \$.
Peoples Jewellers limited: exercice se terminant le 31 mars 1993, perte nette de 85 640 000 \$, 2,02 \$ l'action; 1992, 174 000 \$, 13,06 \$ l'action. Revenus: 1993, 167 058 000 \$; 1992, 196 855 000 \$.
Premier Choix: TVEC inc: exercice se terminant le 30 avril 1993, 907 000 \$, 27 c l'action; 1992, 879 000 \$, 26 c l'action. Revenus: 1993, 8 506 000 \$; 1992, 7 896 000 \$.

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571 d) du Code civil du Bas-Canada qu'un acte de cession et transport général de toutes les dettes, créances et droits actuels et futurs, provenant de quelque source que ce soit de Plastiques P.M.P. Inc., ayant sa principale place d'affaires au 1208, route 185, Ville de Dégeles, province de Québec, en faveur de Banque Canadienne Impériale de Commerce, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, sous le numéro 301648.

Fait à Montréal, ce 15e jour de juin 1993

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R.Q., 1977, ch. 15) que les garanties créées par l'Acte de fiducie comportant hypothèque, nantissement, privilège, cession et transfert consentis par Plastiques P.M.P. Inc., en faveur de Compagnie Trust National, en sa qualité de fiduciaire, exécuté devant le notaire Me V. Mehnert et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata sous le numéro 305497 le 13 décembre 1990 est devenu exécutoire.

Montréal, le 15e jour de juin 1993

COMPAGNIE TRUST NATIONAL Par: Jocelyne Turbide

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE: LA LIGNÉE LOTBINIÈRE 32, Industrielle St-Apollinaire (Lotbinière) GOS 2E0 ARCHITECTE: ÉMILIE VACHON, architecte 264, Notre-Dame nord Theford Mines G6G 2S4

La Lignée Lotbinière, propriétaire, demande des soumissions pour des travaux d'agrandissement et de réaménagement à son établissement Foyer de Lotbinière, à Lotbinière. Les documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte situé à 264, Notre-Dame nord, Theford Mines, G6G 2S4, contre un chèque visé non remboursable, de cinquante dollars (50,00 \$), versé au propriétaire. Les soumissions devront être accompagnées, soit d'un cautionnement de soumission établi au montant de cent vingt mille dollars (120 000,00 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cinquante mille dollars (50 000,00 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de cinquante mille dollars (50 000,00 \$). Les soumissions seront remplies sur le formulaire préparé à cet effet et remis (1 original et 2 copies) dans une enveloppe cachetée portant la mention: «Soumission Projet Foyer de Lotbinière», adressée à Monsieur André Paquet, 32 Industrielle, St-Apollinaire, Lotbinière, GOS 2E0. Les soumissions seront reçues à l'adresse ci-haut mentionnée jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement, le huitième jour de juillet 1993, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs en construction. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis. Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues. André Paquet Directeur général



# L'un d'eux pourrait injecter 5 millions \$ dans un programme de rénovations

## Des investisseurs européens se montrent intéressés à acheter le Manoir Richelieu

POINTE-AU-PIC — Le Manoir Richelieu pourrait être l'objet d'un programme d'améliorations pour 5 millions \$ si l'un des groupes intéressés s'en porte acquéreur.

par LOUIS TANGUAY  
LE SOLEIL

Plusieurs acheteurs potentiels ont visité le Manoir, hier, à l'occasion d'une journée spéciale organisée par le syndicat Pierre Poliquin pour marquer, en présence du lieutenant-gouverneur du Québec, M. Martial Asselin, le 65e anniversaire de la reconstruction de l'hôtel dans sa forme actuelle, après l'incendie de 1927, et le retour cette saison des croisières amenant les touristes à Pointe-au-Pic par l'un des bateaux de Croisière Navimex.

Le porte-parole du syndicat en ce qui touche la vente du Manoir, M. Gilles Moisan, n'a pas voulu préciser le nombre de personnes qui parmi les 210 dignitaires invités à l'excursion, peuvent être considérées comme des investisseurs, mais il y aurait eu six ou sept individus ou groupes de représentés selon une source proche du dossier.

Chose certaine, dit-il, quatre

groupes hôteliers européens ont manifesté, même si ce n'est que de façon préliminaire, de l'intérêt pour l'hôtel au cours des dernières semaines.

Mais c'est un autre groupe formé d'un investisseur québécois d'origine européenne et d'associés européens et dont le syndicat ne nie pas lui-même le sérieux qui serait il leur décision pourrait être une question de semaines, a déclaré Me Gaudreault, depuis plusieurs mois, soit avant le lancement en mars d'appels publics auxquels il n'a pas participé.

Le problème selon Me Gaudreault n'est pas de savoir si le casino sera ou non implanté dans une dépendance de l'hôtel louée par Loto-Québec.

En ce domaine, 16 conditions ont déjà été remplies par ses clients dont il n'a évidemment pas voulu dévoiler l'identité se contentant de dire qu'ils sont principalement actifs dans le domaine agro-alimentaire. Mais 5 % de leurs activités se situent dans l'hôtellerie et en partie reliées à un casino en Europe.

Les deux questions majeures concernent le montant qu'il faut

payer pour l'hôtel et combien il en coûtera pour rénover l'immeuble pour lui donner un statut de cinq étoiles avec une homogénéité permettant d'accueillir des groupes occupant 100 chambres sans discrimination entre les acheteurs d'un même forfait.

Les travaux en question impliqueraient cependant des débours évalués sommairement à 5 millions \$ et une fermeture de l'établissement pendant un hiver.

Les acheteurs en question ont visité le site avant l'événement d'hier et leur décision pourrait être une question de semaines, a déclaré Me Gaudreault.

Quant aux autres acquéreurs potentiels, M. Moisan a précisé que si d'aucuns ont la capacité d'acheter seuls, des groupes sont en train de se former pour trouver le financement nécessaire. Et plusieurs personnes y travaillent très sérieusement, dit-il.

Il a par ailleurs affirmé qu'il n'a

pas l'intention de morceler la propriété pour vendre séparément par exemple le club de golf ou les autres terrains avoisinants, du moins pas tant que l'hôtel lui-même ne sera pas vendu à un prix dégageant des liquidités intéressantes pour les créanciers de Raymond Malenfant.

### Croisières

Quant aux croisières avec séjour ramenant dans Charlevoix la tradition des grands bateaux blancs, elles seront organisées cette année en fonction des groupes dont la taille justifiera la disponibilité d'un bateau, a déclaré le président de Navimex, M. Sylvio Thibeault.

Toutefois, dit-il, les passagers individuels auront la possibilité de s'y joindre et, l'an prochain, sa compagnie estime être en mesure d'offrir des forfaits croisière-hébergement au grand public sur une base purement individuelle.

## Québec dotée d'un centre d'expertise en « microtisation »

QUÉBEC — Le Groupe IST vient d'implanter à Québec, avec trois partenaires, un premier centre d'expertise en « microtisation », une discipline complexe pour faire une chose en apparence simple : remplacer les gros ordinateurs par des petits.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

L'investissement n'est pas énorme, un peu plus de 500 000 \$, mais IST et ses partenaires affirment que ce centre d'expertise constitue une première mondiale.

Pourquoi remplacer un système central par un réseau de micro-ordinateurs ? Parce que ça coûte dix fois moins cher, tout simplement, expliquait aux journalistes M. Pierre Lefebvre, président d'Oracle. Ce fabricant de logiciels est associé au projet avec le fabricant d'ordinateurs NCR et une petite entreprise, la société Cogni-Case, spécialisée dans la conversion des systèmes informatiques pour qu'ils s'adaptent aux micro-ordinateurs.

Et c'est justement l'étape de la conversion qui pose problème, expliquaient ces partenaires. Il faut investir des sommes importantes, qui réduisent d'autant les économies.

Présentement, ce sont les clients eux-mêmes qui investissent dans la conversion de leurs propres systèmes. Ronald Brisebois cite le cas des Fédérations Desjardins de Québec et Montréal, qui tentent l'expérience. Chaque caisse pourra utiliser un micro-ordinateur pour traiter l'information qui la concerne.

En créant leur Centre d'expertise, IST et ses partenaires veulent effectuer eux-mêmes la conversion, et offrir un produit fini à leurs clients. Le centre emploiera trois personnes au début et l'effectif pourrait augmenter graduellement à 15 ou 20 d'ici deux ans.

Le vice-président d'IST, Roland Gadbois, estime qu'il y a près de 350 systèmes d'ordinateurs centraux susceptibles d'être convertis aux micro-ordinateurs dans la province.

### Du nouveau chez nous



Esther Gaulin, CA

Les associés de Caron Bélanger Ernst & Young sont heureux d'annoncer la nomination de madame Esther Gaulin à titre d'associée. Madame Gaulin a su se distinguer pendant toute sa carrière par sa compétence et son dévouement à l'égard du service à la clientèle.

Madame Gaulin possède un baccalauréat en comptabilité de l'Université Laval. Elle s'est jointe au groupe de fiscalité du bureau de Québec en 1984 et a été promue chef d'équipe en 1986. Elle se spécialise également en fiscalité internationale et en fiscalité pour compagnies d'assurances.

Caron Bélanger Ernst & Young fait partie d'Ernst & Young International, l'une des plus importantes sociétés de services professionnels du monde.

Au Québec, Caron Bélanger Ernst & Young compte près de 1 300 personnes.

**CARON BÉLANGER ERNST & YOUNG**

### CBC SRC



M. Charles Gendron

Le président-directeur général de la Société Radio-Canada, M. Gérard Veilleux, est heureux d'annoncer la nomination de M. Charles Gendron au poste de vice-président aux ressources humaines.

M. Gendron compte plus de vingt années d'expérience dans la gestion opérationnelle, notamment dans l'administration générale, les ressources humaines, ainsi que les relations avec le public, les médias et le gouvernement, dans des entreprises nationales et multinationales des secteurs manufacturier et de la haute technologie. Récemment, M. Gendron était vice-président des relations avec le gouvernement et le personnel chez Philips Électronique Ltée, au complexe de haute technologie de cette société à Montréal. Il était chargé de toutes les activités ayant trait aux ressources humaines.



Georges  
**ANGERS**

## Bertin Nadeau s'en tire habilement (1)

Contrairement de ce qu'il exerçait depuis quelques années sur Univa, l'image de M. Bertin Nadeau en a pris un dur coup. Ses qualités de gestionnaire, notamment, ont été sérieusement mises en doute et il y a certainement la matière à débat.

Quoi qu'il en soit, personne n'osera maintenant contester le très grand talent de M. Nadeau pour concocter et vendre des montages financiers. Il l'a encore une fois démontré cette semaine, dans des circonstances particulièrement délicates où la survie même d'Unigesco était en jeu.

En effet, le holding que M. Bertin Nadeau contrôle toujours était sérieusement menacé d'être mis en défaut dès mardi (avant hier) par certains créanciers insatisfaits d'une première proposition que l'entreprise leur avait soumise le 27 mai dernier dans le cadre d'un plan de refinancement rendu nécessaire par la cession des intérêts d'Unigesco dans Univa.

Or, si cette menace de mise en défaut avait été mise à exécution mardi, comme on pouvait s'y attendre, cela aurait forcé Unigesco à se placer sous la protection de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité et aurait rendu sa réorganisation financière nettement plus problématique. Dans de telles circonstances, en effet, l'émission de 115 millions \$ de titres de dettes sur le marché américain que négocie actuellement Unigesco n'aurait pratiquement pas pu se faire.

Or, la trentaine de personnes détenant ou représentant les détenteurs d'une série de débetures convertibles d'Unigesco dont ils pouvaient exiger le remboursement à compter du 16 juin 1993 (donc hier) sont sorties de la réunion fatidique de mardi apparemment enchantées de la nouvelle proposition que leur a faite M. Bertin Nadeau.

Le changement d'humeur des créanciers d'Unigesco était particulièrement frappant chez le courtier Dominik Dlouhy. Celui-ci avait publiquement dénoncé la première proposition d'Unigesco, la semaine dernière, ce qui lui avait d'ailleurs valu de devenir le porte-parole de facto de plusieurs détenteurs de ces fameuses débetures et, conséquemment, l'un de ceux avec qui M. Bertin Nadeau a négocié. Or, au sortir de la réunion de mardi, M. Dlouhy affichait une satisfaction très nette qui ne laisse aucun doute sur la ratification, le 25 juin prochain, de la nouvelle offre faite par Unigesco aux détenteurs de ses débetures convertibles portant intérêt à 7,25 %, échéant le 16 juin 1997 et rachetables au gré des détenteurs le 16 juin 1993 au prix de 118,75 % de la valeur d'émission.

Initialement, Unigesco avait proposé aux détenteurs de ces débetures de reporter l'échéance du 16 juin 1993 au 29 octobre 1993, le temps de compléter son émission de titres de dettes sur le marché américain. Aux prises avec de très sérieux problèmes de liquidités, notamment en raison des difficultés rencontrés dans la vente de son bloc d'actions d'Univa, Unigesco avait absolument besoin de ce délai afin de mettre en place une nouvelle structure financière pour l'après-Univa.

Or, les choses se sont compliquées lorsque la firme new-yorkaise Warburg, Pincus a annoncé qu'elle retirait son offre d'acquiescer le bloc d'actions d'Univa détenues par Unigesco. À partir de ce moment-là, certains détenteurs de débetures d'Unigesco ont exprimé publiquement leurs inquiétudes et surtout leur intention de refuser le délai de remboursement qui leur était demandé, forçant du même coup le holding à mener plusieurs négociations parallèles pour se sortir du pétrin.

Une première avec la caisse de retraite des enseignants de l'Ontario (TEACHERS) pour l'échange de sa débeture de 25 millions \$ d'Unigesco en actions d'Univa. Une seconde avec la Caisse de dépôt et de placement du Québec pour la vente du reste de ses actions ordinaires d'Univa (20 117 705 actions à 8,50 \$ l'unité). Ces deux négociations ont, de fait, abouti en fin de semaine dernière.

La troisième négociation, M. Nadeau devait la mener avec les détenteurs des fameuses débetures convertibles qui menaçaient de mettre Unigesco en défaut et, conséquemment, de tout faire échouer, y compris la vente de son bloc d'actions d'Univa à la Caisse de dépôt.

Trois négociations, donc, que M. Bertin Nadeau a menées en parallèle et en consultation permanente avec les deux banquiers d'Unigesco, la Nationale et la Royale, intéressés au plus au point par la moindre évolution de ce dossier puisqu'ils détiennent des créances dépassant largement les 200 millions \$ dans la société.

Il était donc capital que M. Bertin Nadeau concocte une solution acceptable par les détenteurs de débetures convertibles d'Unigesco. (Nous examinerons plus en détail cette solution concoctée et négociée par M. Nadeau dans la chronique de samedi.)

## L'avenir de Pétromont inquiète le PQ

QUÉBEC — L'opposition péquiste soupçonne le gouvernement Bourassa de vouloir « fermer en douce » cet été la compagnie Pétromont-Union Carbide de l'Est de Montréal et de mettre en chômage les 400 personnes qui y travaillent.

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

« Nos informations sont à l'effet que le gouvernement voudrait que tout se règle en douce avec des fermetures potentielles au cours de juillet », a déclaré, hier, à l'Assemblée nationale, le député de Joliette, Guy Chevette, en interrogeant à ce sujet le ministre de l'Industrie et du Commerce, Gérald Tremblay.

Le ministre a répondu que le gouvernement du Québec « va faire tous les efforts nécessaires pour maintenir cette importante entreprise dans l'Est de Montréal ».

M. Tremblay a néanmoins refusé de donner des détails sur le plan de relance que l'entreprise est censée préparer. « Nous sommes en train d'analyser la situa-

tion de la rentabilité de Pétromont ».

« La SGF s'est contentée d'un rôle de bailleur de fonds plutôt que de celui de partenaire des opérations, comme elle aurait dû le faire », a déploré M. Beaulne.

Quant au député de Pointe-aux-Trembles, Michel Bourdon, il a demandé « l'assurance que les 400 employés de Union Carbide de Montréal-Est n'aillent pas rejoindre au chômage les 300 employés de Chemtech ».

Le gouvernement attend de connaître toute la situation financière de Pétromont avant de donner le feu vert au projet Soligaz.

Le consortium Soligaz vise à construire deux sites de conservation du gaz naturel dans la région de Varennes et d'y établir une usine de fractionnement des gaz liquides.

Le ministre Gérald Tremblay a promis, hier, de faire dans les prochains jours le point à l'Assemblée nationale sur l'ensemble des dossiers Pétromont et Soligaz.

**Microsoft**  
digital™/SM

vous invitent  
au  
lancement  
de

**Windows NT**

mardi 22 juin 1993  
8 h 30 à 12 h 30

**Hôtel Radisson  
Gouverneurs**

Salles Jonquière et Lauzon  
690, boul. René-Lévesque Est  
Québec

Réservation au  
**(418) 650-7100**

## L'ÉCONOMIE

## COUP D'OEIL SUR LE MARCHÉ

Wall Street hésite  
mais finit en hausse

Après avoir reculé à cause de rumeurs selon lesquelles des sénateurs démocrates considéraient une surtaxe sur les gains de capital, Wall Street a finalement gagné près d'une vingtaine de points, hier, grâce à une vague tardive d'achats informatisés.

Après la dissipation de ces rumeurs, les vendeurs ont laissé la place aux acheteurs. Le marché avait évolué en hausse durant la matinée après la publication de statistiques économiques jugées correctes par les opérateurs.

L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3511,65 en hausse de 19,65 points (0,56 %).

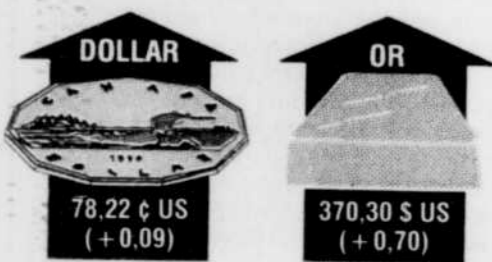
Les mises en chantier ont progressé de 2,4 % en mai et la production industrielle a enregistré un gain de 0,2 %. Les experts tablaient généralement sur une hausse de 3 % des mises en chantier et 0,1 % de la production.

À Montréal, les indices boursiers étaient généralement à la hausse, et l'indice général a gagné 0,12 points à 1908,21.

Le prix des métaux en livre sterling par tonne sur le marché de Londres : cuivre 1234-1235 et plomb 265-266 ; en dollar américain par tonne : zinc 919-920, aluminium 1154-1155 et nickel 5535-5540.

Enfin, la firme Handy and Harman cotait l'argent, hier, à 5,517 \$ l'once. La cote de mardi était à 5,482 \$.

## LES INDICES



## NOUVELLES BRÈVES

## ■ Contrats de la SEBJ

MONTREAL — La Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) vient d'octroyer des contrats totalisant plus de 80 millions \$ pour des travaux à effectuer sur le territoire du nord québécois. Le plus important, un contrat de 46,5 millions \$, a été accordé à Desourdy-SPIE, qui se voit confier le bétonnage de la future centrale Laforge 2. Les Entreprises Bon Conseil, de L'Ancienne-Lorette, obtient un contrat de 22 millions \$ pour exploiter les usines à béton et de concassage sur le même projet. Par ailleurs, les excavations Marchand, de Saint-Hyacinthe, construira la route d'accès au village d'Eastmain, et Les Entreprises de construction de Québec, de Pointe-Claire, celle de Wemindji, pour un total de 12 millions \$.

■ Acier canadien :  
problèmes internes

TORONTO — Nos problèmes dans l'industrie de l'acier sont principalement dus à des causes internes, a affirmé hier, le Tribunal canadien du commerce extérieur. Le prix de l'acier laminé à chaud a baissé de 15 % au cours des quatre dernières années, mais les sidérurgies canadiennes n'ont pas fait la preuve que le dumping de l'acier fait ici par six pays, incluant les États-Unis, explique cette baisse des prix. Le tribunal dit que la récession, une surcapacité de production, une demande décroissante et la compétition entre compagnies canadiennes sont les vraies raisons expliquant les problèmes du secteur sidérurgique.

## ■ Inflation américaine

WASHINGTON — L'inflation aux États-Unis n'est plus sur une pente descendante et devrait dépasser les 2,7 % fixés comme objectif par la Réserve fédérale (Fed) pour 1993, a déclaré hier, à Washington, Lawrence Lindsey, l'un des gouverneurs de la Fed. « La décelération de l'inflation s'est arrêtée et je pense qu'elle sera supérieure à 2,7 % », a déclaré M. Lindsey devant la conférence de l'Association nationale des économistes d'entreprise. « J'aimerais continuer à croire que l'inflation sera de 2,7 % mais les chiffres ne me donnent pas beaucoup de marge », a-t-il ajouté.

Trustco Général : les  
créanciers critiquent  
la Caisse de dépôt

MONTREAL (PC-LE SOLEIL) — La Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) est blâmée pour avoir reculé dans la vente à la Banque Nationale (BN) de filiales du Trustco Général, pénalisant ainsi les petits créanciers de la société.

La Caisse a décidé, il y a deux semaines, de diminuer de 20 millions \$, soit à 80 millions \$, son prêt à la société Softco, créée pour gérer les prêts non performants du Trustco Général (filiale du Trustco Général) que la BN n'est pas intéressée à acheter.

« En agissant de la sorte, la Caisse a créé un trou immense », a fait valoir hier, Luc Paiement, premier vice-président de la firme de courtage Levesque Beaubien Geoffrion, au cours d'un entretien accordé à la Presse canadienne.

« C'est un événement qui a fait tomber le château de cartes. La Caisse a eu une attitude intransigente et décevante », a-t-il ajouté, faisant remarquer que la CDPQ est ainsi revenue à la dernière minute sur une entente de principe signée il y a quelques mois par toutes les parties présentes à la transaction.

M. Paiement siège sur un comité formé pour défendre les intérêts des petits porteurs de débetures du Trustco Général,

qui détiennent des titres pour une valeur de près de 100 millions \$.

« C'est le dernier joueur (la Caisse) dont on s'attendait qu'il puisse revenir sur cet accord », a renchéri M. Paiement, ne cachant pas son amertume.

## Moins d'argent

Le repli de la CDPQ fait en sorte, a expliqué M. Paiement, qu'on ne pourra offrir comme remboursement initial aux petits porteurs de débetures que 30 c sur chaque dollar investi, au lieu des 50 c envisagés.

« Ce n'est pas satisfaisant. Mais il faut aussi être réaliste », a commenté M. Paiement, estimant que cette offre constitue encore une solution meilleure à la mise en faillite du Trustco Général.

Le conseil d'administration du Trustco Général s'est réuni par ailleurs, hier, pour peaufiner l'offre finale qui sera faite aux porteurs de débetures. En incluant les petits et les grands porteurs, les débetures totalisent un montant de 145 millions \$.

## Plaidoyer de l'Inspecteur général

Pouvoirs accrus  
pour surveiller le  
secteur financier

QUÉBEC — Alors que la situation financière des compagnies d'assurances s'aggrave, l'Inspecteur général des institutions financières plaide pour des pouvoirs accrus qui lui permettraient d'intervenir plus tôt et de prévenir les faillites.

par HÉLÈNE BARIL  
LE SOLEIL

« Actuellement, il est trop tard quand j'interviens. Ce qu'il faut, c'est des moyens d'intervenir avant que la situation dégénère », a soutenu hier, l'inspecteur lors d'une entrevue au SOLEIL.

À la veille du dépôt à l'Assemblée nationale de ses rapports annuels sur l'état de santé des institutions financières en 1992, M. Bouchard s'inquiète du fait que les moyens de contrôle de son organisme ne correspondent plus aux risques accrus que les institutions financières peuvent prendre avec le décloisonnement et l'ouverture des marchés.

Par conséquent, les risques de faillite sont accrus, dit-il. « Notre chien garde public n'est plus capable, il n'a plus ce qu'il faut et on ne doit pas le laisser comme ça ».

Le retrait du permis d'une entreprise en difficulté est le principal moyen d'intervention de l'inspecteur, et ce dernier s'en sert rarement. « C'est l'arme ultime, qui revient à tuer la compagnie », explique M. Bouchard. Avant d'utiliser cette arme redoutable, l'inspecteur peut recommander des mesures de redressement aux gestionnaires de la compagnie en difficulté, mais il ne peut pas les imposer. Et généralement, personne n'en tient compte.

En plus de l'artillerie lourde que constitue le retrait du permis, l'Inspecteur général des institutions voudrait pouvoir

disposer d'une artillerie légère pour remplir efficacement son rôle. Ce pourrait être de rendre obligatoires les mesures de redressement comme la vente d'une filiale ou des changements au conseil d'administration.

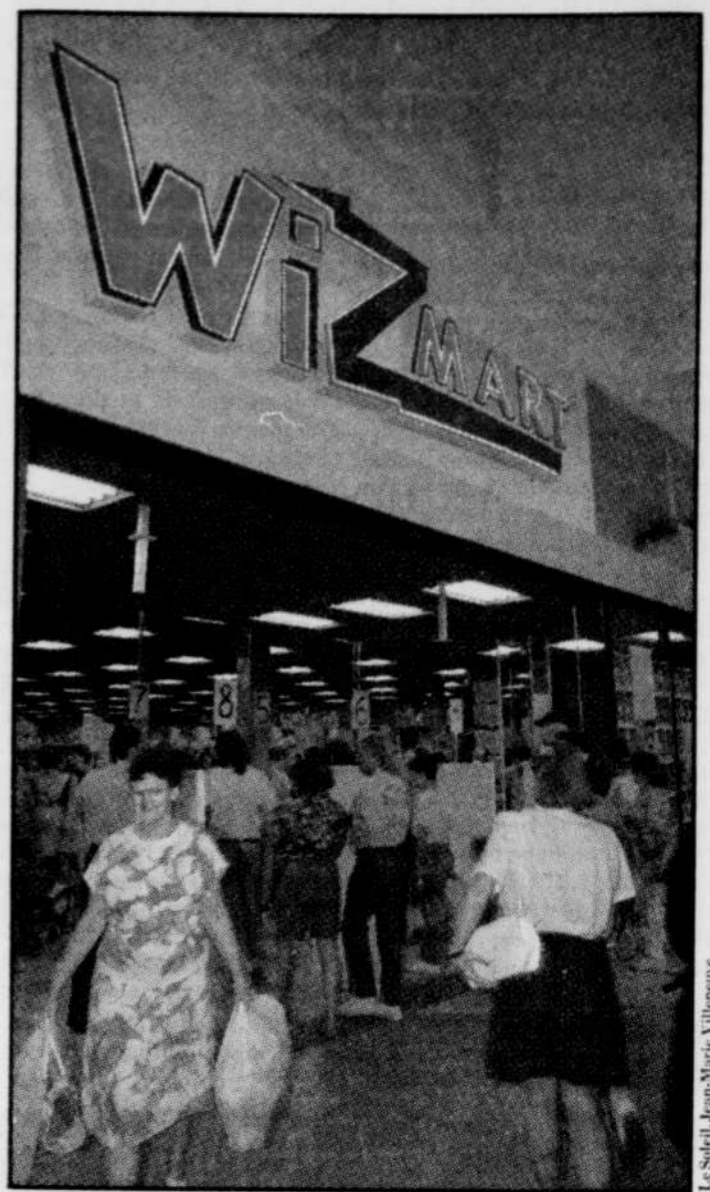
La ministre responsable de l'IGIF, Mme Louise Robic, a déjà proposé d'accroître les pouvoirs de l'Inspecteur des institutions financières dans un document de travail. Mais cette éventualité est loin de plaire à l'industrie, qui voit déjà une lourde machine bureaucratique s'immiscer dans la gestion des entreprises.

L'Inspecteur général des institutions financières est déjà responsable à la fois de la législation sur les institutions financières, de la vérification de leurs activités et de l'assurance-dépôt. Dans l'industrie, certains sont d'avis qu'un seul organisme ne peut s'occuper efficacement de ces responsabilités multiples et que c'est ce qui explique les délais dans ses interventions.

M. Bouchard balaie cet argument du revers de la main. « Il s'agit de trois chapeaux qui sont complémentaires et essentiels même, le gouvernement fédéral voudrait avoir la même chose ».

Selon lui, le fait d'avoir plus de pouvoirs ne veut pas nécessairement dire plus de personnel. « Et si vous ne voulez pas que l'inspecteur ait de pouvoirs, enlevez-lui ses responsabilités », estime celui qui constate que c'est lui qui est toujours blâmé quand ça tourne mal.

## Inauguration de Wizmart



C'était la course aux aubaines et on s'arrachait les paniers, hier, à l'inauguration d'un magasin de liquidation Wizmart, dans les anciens locaux du magasin « M », aux Galeries Charlesbourg. De 100 à 150 employés trouveront de l'emploi pendant les premières semaines d'opérations, dans des locaux totalisant une surface de plancher de 62 000 pieds carrés et disposant d'aménagements et de stocks de 2,5 millions \$. Le magasin pourra être maintenu en permanence, mais avec un personnel ramené entre 50 et 100. Tout dépendra des résultats que donnera l'implantation du nouveau magasin Wizmart de Charlesbourg, qui vient s'ajouter à quatre autres déjà en activité au Canada. En apportant ces informations au SOLEIL, le responsable du marketing et des ressources humaines, M. Ralph Wise, a précisé qu'il dirige avec deux de ses frères, Harold et Lionel, et leur père fondateur du groupe commercial, M. Alex Wise, la compagnie Wise Stores inc., avec siège social à Montréal, qui chapeaute cinq divisions, soit Wizmart, People Stores inc. (178 magasins), Wise Stores inc. (48 magasins), KLHR Liquidation, et NRMA, division de l'importation.

## IBM Canada abolira 1000 postes

TORONTO (AFP) — IBM Canada ltée prévoit supprimer 1000 postes cette année. C'est ce qu'a annoncé hier, son président, M. Bill Etherington.

La réduction de l'effectif, qui sera réalisée au moyen de programmes incitatifs de départs

volontaires à la retraite, touchera les secteurs de la fabrication, du marketing, des services et

du développement dans les trois usines de la compagnie au Canada.

IBM Canada, qui avait déjà licencié 2200 employés l'an dernier, emploie maintenant moins de 10 000 personnes.

## Croisière du 65e anniversaire



Les dirigeants du Manoir Richelieu ont lancé leur saison d'activités, hier, par une croisière réunissant plus de 200 personnes. L'événement visait également à marquer le début de festivités soulignant le 65e anniversaire de la reconstruction du célèbre hôtel de villégiature. Le Cavalier Maxim a quitté Québec en milieu de matinée et il a rejoint le quai de Pointe-au-Pic vers 15h00. La croisière ainsi que le banquet qui a suivi étaient sous la présidence d'honneur du lieutenant-gouverneur Martial Asselin, un fils de Charlevoix qui possède une résidence non loin de l'hôtel.



La caisse populaire  
Desjardins

ÉPARGNE  
À TERME

52 MOIS

7%\*

\* Taux recommandés par la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec à ses caisses populaires affiliées, le 17 juin 1993. Taux d'intérêt sujets à changement.